

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 JUIN 2012 À 20H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni le cinq juin deux mil douze à vingt heures trente minutes, en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire en exercice.

Nombre de conseillers en exercice : 14

PRÉSENTS (10) : Mesdames Marie-Thérèse COMBET, Madeleine LAPERROUSE, A. LATTARD-PRUVOT, Marie-Ange SORRENTINO - Messieurs Claude BERARD, Gérard BORDON, François COMBET, Philippe GIRARD, Didier MARTIN-FARDON, Michel VINIT.

ABSENTS (4) : Mesdames Ingrid BORGHART, Valérie MONTANIER - Messieurs Sébastien ANDRE et Denis QUEZEL-GUERRAZ.

PROCURATIONS (2) : Madame Ingrid BORGHART donne procuration à Monsieur François COMBET. Monsieur Denis QUEZEL-GUERRAZ donne procuration à Monsieur Michel VINIT.

Mesdames Marie-Thérèse COMBET et Madeleine LAPERROUSE sont nommées secrétaires de séance.

Ordre du jour :

1) Tarifs transport scolaire 2012/2013.

Intervention de Claude Bérard.

1) Au niveau communal

Nous reprenons la délibération de 2011 et proposons de conserver les mêmes tarifs soit :

- Circuit école primaire/maternelle 20 €
- Circuit Collège de Cuines : 20 €
- Circuit Collège extérieur au canton : 80 € puis 40 € pour enfant supplémentaire.
- Circuit enfant handicapés et circuit Lycée Paul Hérault : 0 € (prise en charge du Conseil Général)

Le coût du transport des élèves maternelle et primaire s'élève environ à 15 000 € par an à la charge de la commune.

Rappelons que pour le transport concernant les enfants de primaire, la subvention du Conseil Général est établie en fonction de la distance du domicile à l'école soit :

- 100% lorsque la distance est supérieure à 3 km
- 50% lorsque la distance est comprise entre 1 et 3 km
- 0% lorsque la distance est comprise entre 500 m et 1 km
- Lorsque la distance est inférieure à 500 m les enfants n'ont pas accès au transport.

2) Au niveau du SPM

Le coût des frais administratifs demandé aux familles lors de l'inscription passe de 20 € à 25 € par enfant et par arrêt. A l'unanimité, le Conseil désapprouve cette augmentation de 25%.

Vote des tarifs communaux : 12 pour.

Remarque : Nous nous renseignerons pour l'accès aux transports des enfants dont le domicile se situe à moins de 500 m de l'école et dont les nourrices habitent à plus de 500 m de l'école.

2) Destination du foncier devant accueillir les projets de jardinerie et enseigne de bricolage.

Intervention de Philippe Girard.

Suite à la présentation de deux projets au conseil municipal, nous proposons la vente de deux parcelles à ces acteurs économiques :

- 4 200 m² - pour le projet de serres / jardinerie

.../...

- 3 300 m² pour le projet de l'enseigne de bricolage

Après étude des coûts de viabilisation, des aménagements de sécurité, de la mise en place d'une réserve incendie, et sur les conseils de notre expert foncier, nous proposons un prix de l'ordre de 40 € le m² pour le terrain proche à Intermarché (vitrine sur la RD) et d'appliquer un abattement d'environ 30% sur le prix du terrain proche d'Etap' Hôtel (fond de zone).

Vote pour la cession des terrains et autorisation donnée au Maire pour engager les négociations : 10 pour et 2 abstentions : Messieurs Michel Vinit et Denis Quezel-Guerraz.

3) Embauche des saisonniers 2012.

Intervention de Gérard Bordon.

16 jeunes âgés de 16 à 18 ans seront embauchés durant l'été au grade d'agent technique ou administratif 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

- 3 au groupe scolaire
- 9 au service technique
- 4 au secrétariat

Chacun travaillera deux semaines sauf un qui souhaite ne travailler qu'une semaine. Une réunion d'information et de sensibilisation aura lieu le vendredi 6 juillet à 10h00 en Mairie.

Vote : 12 pour.

4) Contrat avance de trésorerie.

Intervention de Philippe Girard.

Nous renouvelons le contrat établi en 2005 et demandons une avance de 400 000 € (600 000 € pour l'an dernier).

Vote : 12 pour.

5) Modification de l'horaire hebdomadaire de travail d'un agent.

Gérard Bordon précise que suite à l'avis favorable donné par le comité technique paritaire du 10 mai, l'horaire d'un agent administratif passera de 12 à 16 heures hebdomadaires. Le coût de cette modification s'élève à 3 176 € pour l'année. Nous réfléchissons à une nouvelle organisation du travail des secrétaires et un nouvel agencement des locaux de la Mairie.

Vote : 12 pour.

6) Renouvellement du bail avec MTPE.

Ce bail est à renouveler en juillet. Il s'agit d'un terrain non viabilisé de 300 m² près du hangar communal, loué 0,30 € le m².

Vote : 12 pour.

Remarque : nous demanderons au propriétaire un meilleur entretien du site.

7) Décision modificative sur le budget du CCAS.

Le percepteur nous demande d'affecter le résultat de l'exercice 2010 soit 1 068 € en recette de fonctionnement du budget primitif 2012.

Vote : 12 pour.

8) Budget de la Régie.

Intervention de Gérard Bordon.

On note un dépassement sur le compte 673 (titres annulés sur exercice antérieur). Au budget : 18 500 € étaient prévus pour régulariser l'erreur de facturation de 2009 à la SFTRF.

Suite à de nouvelles imputations sur ce compte nous devons rajouter 1 000 € que nous prélevons sur le poste 6156 (maintenance).

Vote : 12 pour.

Remarque : Les impayés sont en progressions, la régie fera des relances auprès des abonnés en parallèle à celle du percepteur.

9) Eclairage de l'Aura.

Il s'agit d'un éclairage ponctuel par leds autour de l'œuvre. Le devis de l'entreprise Electra s'élève à 4 473.04 €. Yves Pasquier demande à la commune une participation de 1 760 € ht.

Nous considérons que l'Aura est une oeuvre mauriennaise et un courrier sera fait en ce sens au SPM (Maurienne Tourisme).

Nous avons déjà participé aux travaux : les employés communaux ont creusé la tranchée devant accueillir le câble d'alimentation. Ils assurent également l'entretien régulièrement du site.

Vote : 7 contre. 5 abstentions : Messieurs François Combet et sa procuration et Michel Vinit et sa procuration et Madame Madeleine Laperrouse.

Pour la consommation électrique, il sera établi un contrat client avec Solid'Art.

10) Instruction des demandes de certificats d'urbanisme d'information.

Les services de l'Etat n'instruisent plus certaines demandes de certificats d'urbanisme faute de temps. Cette charge est transférée aux communes qui n'ont pas les compétences et les moyens de les traiter. La commune refuse donc l'instruction de ces dossiers. Une information en sera faite à la sous-préfecture et aux notaires.

Vote : 12 pour.

11) Permanences des bureaux de vote.

Un tableau des permanences sera établi et transmis à tous les conseillers.

12) Questions diverses.

- 1) Travaux du Mont : Claude Bérard fait part que l'appel d'offres est lancé avec ouverture des plis le 26 juin.
- 2) Une vieille bâtisse est en vente rue de l'Ecuard : Monsieur le Maire expose la proposition d'acquisition faite à la commune. Après discussion, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite car se trouvant en zone classée, il serait difficile d'obtenir l'autorisation de démolition de ce bâtiment.
- 3) Dates à retenir :
 - 8 et 22 juin : Assemblée Générale de l'AFP.
 - 9 juin : Concert de la Villarine à l'Eglise de Saint Colomban
 - 14 juin : Choix de l'urbaniste qui nous accompagnera dans le cadre du PLU
 - 15 juin : Concert de l'Echo des Montagnes devant la salle polyvalente de 1 h à 21h avec la clique départementale
 - Concert de la chorale « Cœurs de l'Arc » à Saint Avre.
 - 16 juin : Spectacle « Des hommes, une vallée, des usines » au pied de l'Aura.
 - 18 juin : Assemblée Générale de Solid'Art à Sainte Marie.
 - 20 juin : Réunion publique, présentation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) de 18h à 20h30 à la salle polyvalente.
 - 25 juin : Dernier conseil d'école suivi d'un pot à l'occasion du départ de Mme Chedeville.
- 4) Claude Bérard indique que des négligences ont été constatées lors de la location de nos salles (portes laissées ouvertes, éclairage non éteint).
- 5) François Combet informe que les travaux concernant le périmètre des sources sont achevés. Le bois abattu par l'ONF est déposé en bord de route. Une visite en forêt a été organisée avec les enfants de l'école et le garde-forestier accompagné de François Combet.
- 6) Des arbres encombrants les chemins sont à dégager à différents endroits.
- 7) Le site Internet est en cours de réalisation et sera opérationnel à la rentrée.

La séance est levée à 23h40.

Fait à Sainte-Marie-de-Cuines, le 06/06/2012.

Le Maire, Philippe GIRARD.